

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

**des mesures pour promouvoir la relève scientifique en Suisse**

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Zumofen, Guillaume

## Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: des mesures pour promouvoir la relève scientifique en Suisse, 2012 - 2015*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 11.07.2025.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Bildung, Kultur und Medien</b>	1
Bildung und Forschung	1
Hochschulen	1

## Abkürzungsverzeichnis

<b>WBK-SR</b>	Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Ständerats
<b>SBFI</b>	Staatssekretariat für Bildung, Forschung und Innovation
<b>SNF</b>	Schweizerischer Nationalfonds zur Förderung der wissenschaftlichen Forschung
<b>WBK-NR</b>	Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Nationalrats
<b>SWTR</b>	Schweizerischer Wissenschafts- und Technologierat (früher: SWR)

---

<b>CSEC-CE</b>	Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats
<b>SEFRI</b>	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
<b>FNS</b>	Fonds national suisse de la recherche scientifique
<b>CSEC-CN</b>	Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national
<b>CSST</b>	Conseil suisse de la science et de la technologie (avant : CSS)

# Allgemeine Chronik

## Bildung, Kultur und Medien

### Bildung und Forschung

#### Bildung und Forschung

**POSTULAT**  
DATUM: 13.06.2012  
GUILLAUME ZUMOFEN

De nombreuses instances, tels que le Conseil suisse de la science et de la technologie (CSST), la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS) ou encore le Fonds national suisse (FNS) ont maintes fois relevé des carences de plus en plus évidentes au niveau de la relève scientifique en Suisse. Alors que la compétitivité internationale devient toujours plus rude, plusieurs indicateurs virent au rouge pour la Suisse, qui jusqu'à présent se trouvait dans le peloton de tête des pays les plus avancés dans les domaines de la recherche et de l'innovation. Un postulat qui entend prendre **des mesures pour promouvoir la relève scientifique en Suisse** déposé par la CSEC-CE a été adopté par le Conseil des Etats en juin 2012. Il charge le Conseil fédéral de la rédaction d'un rapport sur l'efficacité et l'efficacités des mesures projetées pour garantir la relève scientifique en Suisse. De plus, il est censé proposer des alternatives à caractère incitatif. Ce rapport devraient mettre en lumière certaines priorités, telles que la volonté d'égalité entre femmes et hommes dans le domaine académique, la possibilité d'augmenter le nombre de postes de professeurs assistants ou encore la nécessité d'une attractivité salariale des études doctorales.<sup>1</sup>

#### Hochschulen

**MOTION**  
DATUM: 09.09.2015  
GUILLAUME ZUMOFEN

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-CN), malgré une minorité opposée, a déposé une motion qui vise à imposer des **Mesures pour promouvoir la relève scientifique en Suisse**. L'objectif de la motion est une révision des structures de carrière dans les hautes écoles helvétiques. En effet, afin d'augmenter l'attractivité d'une carrière académique et scientifique la motion entend construire un système de carrières à plusieurs niveaux, avec notamment des catégories de postes, comme «chercheur doctoral», «professeur assistant», «professeur associé» et «professeur ordinaire». L'objectif est notamment de réviser une structure jugée trop rigide et accompagnée d'une incertitude permanente qui n'encourage ainsi pas de tels parcours professionnels. La motion entend, d'un côté, dessiner cette nouvelle structure, grâce à l'appui d'une commission composée des principaux acteurs, tels que le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), Swissuniversities, le Fonds national suisse (FNS) ou encore actionuni, et, d'un autre côté, instaurer des incitations pour les hautes écoles à adopter une telle structure. Le Conseil fédéral propose de rejeter la motion, afin de ne pas interférer avec les travaux en cours d'élaboration. Il a notamment souligné le rapport publié en 2014 sur les «Mesures pour garantir la relève scientifique en Suisse» ou encore la question des postes d'assistant en «tenure track» déjà abordée dans un postulat. Les arguments de la Commission, tels que l'importance de la recherche liée aux problèmes soulevés par le vote du 9 février, ont fini par convaincre la Chambre du peuple qui a accepté la motion de justesse par 82 voix contre 78 et 3 abstentions. Du côté de la chambre des cantons, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil de Etats (CSEC-CE) n'a pas soutenu cette motion déposée par la CSEC-CN. La motion a même été rejetée sans opposition. Ainsi, le Conseil des Etats a suivi l'avis de sa commission, et rejeté, à l'opposé du Conseil national, cette motion qui visait une réforme des carrières académiques.<sup>2</sup>

---

1) BO CE, 2012, p. 616.; NZZ, 06.01 et 12.01.12.  
2) BO CE; BO CN; Rapport CSEC-CE